



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 22-12-2022

### PÉTITION AU PARLEMENT EUROPÉEN POUR NOTRE PLAINTE POUR 60.000.000USD QATARGATE ET BORRELL

Dimanche 18 décembre 2022, l'alliance des Dénonciateurs de l'autoritarisme judiciaire a enregistré une pétition au Parlement européen pour que la Commission européenne vérifie les coordonnées bancaires des 60 millions de dollars du Qatargate, ainsi que le blanchiment d'argent de Borrel, d'autres fonctionnaires européens et de fonctionnaires espagnols, tous signalés à la Commission européenne en 2021 et 2022.

Le jour suivant, la commission des pétitions du Parlement européen a admis cette pétition pour traitement sous le numéro 1161/2022. C'est la première fois qu'une pétition est enregistrée le premier jour ouvrable, ce qui indique l'importance que le Parlement européen attache à cette pétition. Plusieurs députés européens savent que la Commission européenne poursuit une plainte pénale déposée par l'Alliance contre les gouvernements espagnols dirigés par Pedro Sánchez (2018-2022).

Dans les plaintes, l'Alliance fournit toujours à l'enquête des informations bancaires complètes, de sorte que les organes compétents de la Commission européenne : l'OLAF et le Parquet européen, n'ont qu'à vérifier que les informations bancaires sont correctes. Cependant, ces deux organes et le Secrétariat général de la Commission européenne lui-même couvrent systématiquement ces plaintes. Il est concevable qu'ils vérifient les comptes bancaires et décident ensuite d'étouffer l'affaire en raison du scandale de la corruption signalée.

La pétition est intitulée : DENONCE 60 MILLIONS DE QATARGATE ET BORREL et demande ce qui suit :

1.- Le 16.12.2022 nous avons dénoncé les 60 millions que les 7 personnes connues impliquées dans le QATARGATE ont facturé, rappelant que José Borrel, vice-président de la Commission européenne a facturé au profit d'un groupe financier d'Américains. Dans certains cas, tous les documents bancaires ont été fournis. La plainte est jointe.

Nous avons un recours ouvert à la Commission européenne parce que l'OLAF, y compris son directeur général, a couvert trois de nos plaintes contre l'Espagne pour avoir nommé des politiciens et des juges corrompus à des postes de la Commission européenne. Dans les trois plaintes (21.02.2022, 12.04.2022 et 21.04.2022), nous avons fourni des documents bancaires.

3.- Dans la plainte précitée du 21.02.2022, nous avons dénoncé le Parquet européen pour avoir couvert la corruption de plusieurs fonctionnaires publics, dont certains sont à la retraite. La Commission européenne ne s'est pas prononcée sur cette plainte.

Nous demandons au Parlement européen d'exiger que la Commission européenne traite nos plaintes et d'obliger l'OLAF et le Parquet européen à vérifier le blanchiment d'argent signalé.

Dans le communiqué de presse précédent, nous avons fourni les coordonnées bancaires complètes des 60 millions de dollars du Qatargate et du blanchiment d'argent de Borrel (vice-président de la Commission européenne).

[www.contraautoritarismojudicial.org](http://www.contraautoritarismojudicial.org)

(Español - Deutsch - English – Français)